

contenu du message	
de	"Herard de maistre" < <a href="mailto:enquetepublique.vendee3@orange.fr">enquetepublique.vendee3@orange.fr</a> >
à	<a href="mailto:enquetepublique.vendee3@orange.fr">enquetepublique.vendee3@orange.fr</a>
date	31/10/18 22:49
objet	<b>Enquête publique Parc éolien des Marzières</b>
pièce(s) jointe(s)	1 fichier(s) <a href="#">lettre au p...pdf (544.71 ko)</a>

Monsieur le président,

Merci de prendre connaissance de ma lettre jointe au présent courriel

avec ma considération distinguée

H DE MAISTRE  
5 rue du Marchai  
85540 LA JONCHERE

HERARD DE MAISTRE  
5 rue du Marchai  
85540 LA JONCHERE

A

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,  
Mairie de Saint Jean de Beigné  
22 rue des Mottes  
85210 Saint Jean de Beigné

Le 31 Octobre 2018,

Lettre envoyée par e-mail avec accusé de réception

**Objet :** Courrier d'Observations sur le Registre de l'Enquête Publique concernant la demande d'autorisation présentée par la Société Centrale du Millard, soutenue par la société VOL-V relative à l'implantation et l'exploitation de 2 parcs éoliens (du Millard et des Marzières) de 6 et 8 éoliennes chacun situés sur les communes de Sainte Gemme la Plaine et Saint Jean de Beigné (Vendée).

Monsieur le Président

Suite à la consultation des documents contenus dans le dossier de demande d'autorisation d'exploiter soumis à l'enquête publique, nous vous faisons part de nos observations sur le registre d'Enquête Publique, qui sont les suivantes :

Nous sommes tout particulièrement sensibles au patrimoine et nous attirons votre attention sur le patrimoine paysager de plaine en bordure de bocage, ainsi que les monuments protégés avec lesquels le parc éolien projeté présente des co-visibilités : Eglise de Sainte Gemme La Plaine, Manoir du Maingreud, Logis de Chaligny, Château de Bessay, Logis du Coteau, Logis de La Chevallerie, La Popelinière, Les jardins remarquables du Bâtiment, ainsi que toutes les demeures anciennes chargées de l'histoire de nos familles et qui font le charme de nos paysages de ce Sud Vendée.

\*\*\*

Nous sommes aussi particulièrement étonnés que le mensonge éolien continue à défigurer la France, malgré les voix qui se font entendre. Mensonge écologique, puisqu'au lieu de diminuer l'émission de gaz à effet de serre, les objectifs déraisonnables de la transition énergétique ne font que l'augmenter, augmentant aussi les températures et dérégulant nos climats. Mensonge sanitaire, parce que les pouvoirs publics ne veulent pas entendre les préconisations de distance. Mensonge économique parce que l'on prend aux uns pour donner à une poignée d'autres, les propriétaires/exploitants qui concèdent leur terre et surtout les sociétés d'éoliennes : c'est une industrie sans risque car l'Etat oblige EDF à racheter une électricité souvent en surproduction à un prix excessif, prix lui-même supporté par nos factures via la contribution CSPE. Tout cela au prix de la destruction du cadre de vie des habitants et de la défiguration de la France, et du Bas-Bocage en particulier, où les projets foisonnent sans aucune concertation ni coordination.

Nous apprécions particulièrement les jardins Remarquables de Chaligny situés sur la commune de Sainte Pexine et en vis-à-vis des projets de parcs éoliens. Nous sommes particulièrement choqué qu'il ne soit pas fait plus attention au paysage qui entoure ce jardin, et nous dénonçons ces projets qui vont défigurer ces jardins.

Pour ces raisons, nous sommes fermement opposés à ce projet de 6 plus 8 éoliennes et vous demandons de bien vouloir porter nos observations sur le Registre. Nous espérons que vous en tiendrez compte dans votre avis, auquel nous attachons une très grande importance.

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire enquêteur l'expression de notre considération distinguée.

H DE MAISTRE